



Tract 01.06.26 ● ● ●
SYNDICAT CGT COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ SUITE AUX DECISIONS DU TRIBUNAL

Camarades,

Ce jour, le Tribunal correctionnel de Marseille a rendu sa décision.

Le Syndicat CGT du Grand Port Maritime de Marseille exprime toute son incompréhension et sa colère face au jugement prononcé à l'encontre de nos camarades Bernard Cristalli et Pascal Galéoté.

Sept années d'une instruction à charge, ponctuée de vices de procédure et relayée par des médias aux ordres du capital, aboutissent aujourd'hui à **une décision d'une extrême sévérité. Aucun élément de la défense n'aura été retenu.** Plus grave encore, il nous est reproché d'avoir organisé des fuites dans la presse concernant un dossier dont nous n'avions même pas connaissance.

Nous contestons fermement cette décision et avons décidé d'interjeter appel.

Et à quel prix ?

Près de 700 000 euros d'argent public !

Oui, 700 000 euros de notre argent dépensés dans une procédure dont l'objectif était manifestement d'affaiblir la CGT et son influence sur le port de Marseille.

- 700 000 euros pour tenter de salir l'image de responsables syndicaux.
- 700 000 euros pour s'attaquer à une organisation qui défend quotidiennement les intérêts des travailleurs.

Restons unis et mobilisés face à ces attaques !





Tract 01.06.26 ● ● ●
SYNDICAT CGT COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ SUITE AUX DECISIONS DU TRIBUNAL

Cette volonté affichée par les autorités s'inscrit dans une logique toujours plus brutale de **remise en cause et d'attaque contre les représentants de la CGT** et les organisations syndicales portuaires.

Forte de ses 130 années d'existence et de luttes, la CGT ne se laissera pas intimider. Elle continuera à mener les combats nécessaires pour la défense des travailleurs et de leurs droits.

À celles et ceux qui pensaient affaiblir la CGT et nous voir baisser la tête, nous répondons clairement : vous vous êtes trompés.

Nous continuerons à défendre l'unité, la solidarité, la justice et la démocratie.

Nous continuerons à défendre chaque militant injustement attaqué.

Nous continuerons à défendre un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Plus que jamais, nous restons rassemblés et unis.

Face aux remises en cause des libertés syndicales et démocratiques, notre meilleure réponse demeure l'action collective, le combat continue.

**Vive la solidarité !
Vive la lutte des travailleurs !
Et vive la CGT !**

Restons unis et mobilisés face à ces attaques !

